

**Maître Thomas D'JOURNO**  
**SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**  
**Avocat associé au Barreau de Marseille**  
**43/45 Rue Breteuil - 13006 MARSEILLE**  
**Tél. : 04.13.24.13.63 - f.hoffmann@provansal.eu**

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**  
**SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN SEUL LOT**

**D'UN APPARTEMENT DE TYPE 4 ET D'UNE CAVE**

Dépendant d'un ensemble immobilier  
sis à MARSEILLE (13014), dénommé « Résidence Saint Yves »,  
situé 167, boulevard Bon Secours et 4, Traverse de l'Huilerie Nouvelle.

**SUR UNE MISE A PRIX DE 20.000 EUROS**

**VISITE LE JEUDI 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2024 DE 9 H 00 A 10 H 00**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 7 FEVRIER 2024 à 9 h 30**

à l'audience devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,  
au Palais de Justice, Salle n° 8, rez-de-chaussée,  
25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :**

***D'après le titre de propriété :***

Dans un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13014), dénommé « Résidence Saint Yves », situé 167, boulevard Bon Secours et 4, Traverse de l'Huilerie Nouvelle cadastré section 891D n°181, lieudit boulevard Bon Secours pour 19 a 68 ca,

**Le lot numéro SOIXANTE-SIX (66) :**

Une cave portant le numéro UN située au rez-de-chaussée bas du bâtiment C, cage d'escalier C2,

Et les 3/1.000èmes indivis de la propriété du sol et des parties communes générales de l'immeuble C2,  
Et les 2/3.630èmes indivis de la parcelle numéro 2 sur laquelle est édifié l'ensemble immobilier.

**Le lot numéro SOIXANTE-DIX-SEPT (77) :**

Un appartement de type F4 situé au rez-de-chaussée, à gauche du bâtiment C (à gauche pour un observateur placé dans la rue et regardant la façade de l'immeuble), cage d'escalier C2,  
Et les 105/1.000èmes indivis de la propriété du sol et des parties communes générales de l'immeuble C2,

Et les 73/3.630èmes indivis de la parcelle numéro 2 sur laquelle est édifiée l'ensemble immobilier.

**D'après le procès-verbal de description :**

Maître Emeric BERNARD, Commissaire de Justice associé à Marseille, a établi le 1<sup>er</sup> février 2023 le procès-verbal de description du bien aux termes duquel il apparaît que le bien saisi situé sur la commune de MARSEILLE (13014) est composé d'une entrée, séjour, cuisine, loggia, toilettes, salle de bains, dressing, deux chambres et un dégagement.

La superficie est de **62,87 m<sup>2</sup>** selon certificat de métré établi par Monsieur NASRATY.

Le bien est occupé par le frère du propriétaire et sa famille qui serait en cours de déménagement selon leurs déclarations lors de l'établissement du procès-verbal de description.

Le syndic de la copropriété est selon l'affichage présent dans les parties communes lors de l'établissement du procès-verbal de description du Commissaire de Justice, la société LDIC LEGAY DRUELLE IMMOBILIER CONSEIL : 15 Rue Maître Peloutier - La Rostolane - 13540 PUYRICARD (04.42.64.09.89).

**La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :**

La société dénommée **CAISSE D'EPARGNE CEPAC**, Banque Coopérative régie par les articles L 512-85 et L 512-104 du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à directoire et à conseil d'orientation et de surveillance, au capital de 318.296.700 euros, immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le nu-

méro B 775 559 404, dont le siège social est à MARSEILLE (13006), Place Estrangin Pastré, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité, Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**, Avocat au Barreau de Marseille,

**Les enchères sont recevables uniquement** si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre du Bâtonnier de l'ordre des Avocats de MARSEILLE.

**RENSEIGNEMENTS :**

**Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :**

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45 Rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.13.24.13.63 **TOUS**

**LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 ET DE 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 28 décembre 2023

**Me Thomas D'JOURNO**  
**Avocat**